

Sujet : [INTERNET] Consultation Publique Jonzac/Neulles
De : dabottega <dabottega@orange.fr>
Date : 12/03/2023 12:59
Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

**Observations sur l'extension de la Zone d'Aménagement Aéronautique
de Jonzac-Neulles**

A l'examen, compte-tenu de sa taille, ce projet relève davantage d'une création qu' d'une extension, et met à mal un espace collectif déjà éprouvé, en artificialisant les sols en dépit de la loi « Climat et Résilience » de 2021.

Cette proposition prétend enrichir le développement économique local ; cependant elle fait appel à une activité déjà sur le déclin, ignore les « Accords de Paris sur le Climat » de 2015 et utilise des recettes publiques au profit d'intérêts privés.

Sur le plan écologique, l'implantation de bâtiments industriels présente des risques sur la salubrité publique par les potentiels rejets polluants dans l'eau potable distribuée en aval à partir du point de captage de Coulonge.

Le site du projet, en amont du bassin de la Seugne et de la Zone Natura 2000 -zone spéciale de conservation depuis 2009- a fait l'objet de la vigilance du SAGE, d'où la présente demande d'autorisation environnementale au titre de la « Loi sur l'eau ».

Les constructions prévues -18 000m² en tout- se trouveraient, par ailleurs, en zone rouge de « retrait-gonflement des argiles ».

Le quota de constructions sur cette ZAug serait ainsi atteint, pénalisant toute autre proposition.

En pleine affirmation du réchauffement climatique et de la raréfaction des ressources en eau, comment ne pas s'interroger sur la valeur de la chose publique et le respect des lois ? Un tel bouleversement est-il vraiment nécessaire ?

Ce projet semble incompatible avec les ambitions de tourisme vert affichées par la Haute-Saintonge. Pour des acquis économiques encore hypothétiques, les risques potentiels en sont manifestement sous-évalués...

Aussi, dans l'intérêt général, je vous demande instamment de faire jouer le principe de précaution et de ne pas accorder d'autorisation environnementale à ce projet.

Jacques Bottega